

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22972-55 DPD Indicator Powder (free and total)

Date d'impression: 20.07.2015

Code du produit: 2297255

Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

22972-55 DPD Indicator Powder (free and total)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 2014 14
e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V.
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tél. +32 (0)15 423500
e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)71 886 91 11
e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-maroc@hach-lange.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger:
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3
Mentions de danger:
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22972-55 DPD Indicator Powder (free and total)

Date d'impression: 20.07.2015

Code du produit: 2297255

Page 2 de 8

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



Mentions de danger

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
	Sel de N,N-Diethyl-p-Phénylènediamine			100 %
	439-010-9			
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H302 H319 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

- Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
- Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- Le produit lui-même ne brûle pas.

Après inhalation

- Amener la victime à l'air libre.
- Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

- Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22972-55 DPD Indicator Powder (free and total)

Date d'impression: 20.07.2015

Code du produit: 2297255

Page 3 de 8

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Ne PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, Toux,
Nausée, Vomissements, Diarrhée

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Le produit lui-même ne brûle pas.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

En cas de poussière et/ou fumées respirables, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome et impérativement un vêtement de protection contre les poussières.

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).

6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Information supplémentaire

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22972-55 DPD Indicator Powder (free and total)

Date d'impression: 20.07.2015

Code du produit: 2297255

Page 4 de 8

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Protéger de la lumière, de l'humidité et ne pas endommager.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et la norme correspondante EN374.

En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480

Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: poudre
Couleur: blanc
Odeur: inodore

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 1,99 (5 % solution)

Modification d'état

Point de fusion: 180 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 320 °C

Point de sublimation: donnée non disponible

Point de ramollissement: donnée non disponible

Point d'écoulement: donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22972-55 DPD Indicator Powder (free and total)

Date d'impression: 20.07.2015

Code du produit: 2297255

Page 5 de 8

Température de décomposition: > 270 °C

Point d'éclair: non applicable

Inflammabilité

solide: donnée non disponible

gaz: donnée non disponible

Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'inflammation: donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible

gaz: donnée non disponible

Température de décomposition: donnée non disponible

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible

Densité (à 20 °C): 1,226 g/cm³

Densité apparente: donnée non disponible

Hydrosolubilité: 622 g/L

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage: non applicable

Viscosité dynamique: non applicable

Viscosité cinématique: non applicable

Durée d'écoulement: non applicable

Densité de vapeur: non applicable

Taux d'évaporation: non applicable

Test de séparation de solvant: non applicable

Teneur en solvant: non applicable

9.2. Autres informations

Teneur en solide: donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22972-55 DPD Indicator Powder (free and total)

Date d'impression: 20.07.2015

Code du produit: 2297255

Page 6 de 8

10.5. Matières incompatibles

Oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes d'azote (NOx)

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
	Sel de N,N-Diethyl-p-Phénylènediamine				
	par voie orale	DL50	970 mg/kg	rat	

Irritation et corrosivité

Irritant pour les yeux.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
CE50/48h/Daphnia = 10.8 mg/l**12.2. Persistance et dégradabilité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets-Produit160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.**Code d'élimination de déchet-Résidus**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22972-55 DPD Indicator Powder (free and total)

Date d'impression: 20.07.2015

Code du produit: 2297255

Page 7 de 8

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

L'énoncé des risques et des mesures de précaution décrits sur les étiquettes s'applique aussi à tous les résidus qui restent dans le conteneur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Non soumis aux prescriptions de transports.

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Autres informations utiles (Transport maritime)

Non soumis aux prescriptions de transports.

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Autres informations utiles (Transport aérien)

Non soumis aux prescriptions de transports.

14.5. Dangers pour l'environnement

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22972-55 DPD Indicator Powder (free and total)

Date d'impression: 20.07.2015

Code du produit: 2297255

Page 8 de 8

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Modifications

Révision: 16.06.2014

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 4-16

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.